



FTQ

## AFFICHAGE CONSEILLÈRE, CONSEILLER RÉGIONAL RÉGION OUTAOUAIS

---

### SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous la responsabilité du secrétaire général ou de son représentant ou de sa représentante, la personne agissant à titre de conseillère régionale ou de conseiller régional de la FTQ, accomplit diverses tâches reliées à la représentation de la centrale et au soutien technique dans toutes les affaires concernant la centrale et ses syndicats affiliés sur le territoire concerné.

### DESCRIPTION DES TÂCHES

- ▽ Assurer la liaison entre les affiliés et la FTQ ; faire connaître à la direction de la FTQ les besoins et les problèmes particuliers à la région desservie par la conseillère syndicale régionale ou le conseiller régional ;
- ▽ Diffuser aux affiliés les positions de la centrale, ses mots d'ordre, faire connaître et comprendre les politiques de la FTQ ;
- ▽ Susciter la formation de comités d'éducation, de soutien aux luttes, de condition féminine, de santé et de sécurité, d'information et de tout autre comité nécessaire à la vie syndicale dans la région ; encadrer les travaux de ces comités ;
- ▽ Soutenir la tenue des réunions du Bureau de direction du Conseil et préparer les assemblées et les congrès ;
- ▽ Soutenir la coordination du réseau des délégués sociaux et déléguées sociales et faire la liaison avec l'organisme subventionnaire ;
- ▽ Assurer la présence de la FTQ auprès des partenaires et des alliés dans la région et encadrer les militants et les militantes qui siègent sur divers organismes socio-économiques et communautaires de la région ;
- ▽ Siéger sur les fonds régionaux et réaliser les bilans sociaux pour les demandes de partenariat des entreprises qui désirent faire affaire avec le Fonds ;
- ▽ Jouer le rôle de porte-parole officiel de la centrale dans la région et encadrer celles et ceux qui sont appelés à jouer ce rôle ;
- ▽ Coordonner les campagnes provinciales ou régionales que la FTQ organise ou celles auxquelles elle participe ;
- ▽ Apporter à l'occasion un soutien technique sur divers dossiers aux affiliés de la région ;
- ▽ Susciter l'affiliation maximale aux conseils régionaux et à la FTQ ;
- ▽ Organiser, à la demande des affiliés ou de la FTQ : des colloques, mini-congrès, sessions d'étude, assemblées spéciales ;
- ▽ Développer des campagnes de recrutement syndical dans la région et, à l'occasion, soutenir les campagnes de recrutement des affiliés ;
- ▽ Aider à susciter la solidarité régionale lors de conflits de nos affiliés ;
- ▽ Exécuter toute autre tâche demandée par le secrétaire général ou sa ou son délégué ;

## **EXIGENCES DU POSTE**

Les personnes qui postuleront devront posséder :

- ∇ Une formation pertinente à l'emploi ou une expérience adéquate ;
- ∇ Une solide expérience et formation syndicale diversifiée ;
- ∇ Une connaissance des activités socio-économiques et du travail en coalition ;
- ∇ La capacité de s'exprimer aisément de façon verbale et de façon écrite (pour les fins des assemblées, entrevues, rapports, etc.) ;
- ∇ La capacité d'adaptation aux divers types de membership de la FTQ : travailleuses et travailleurs d'usines, du secteur public (cols blancs ou cols bleus), travailleuses et travailleurs de la construction, etc. ;
- ∇ Une bonne capacité d'organisation et des aptitudes à fonctionner d'une manière autonome et en équipe.

## **RÉMUNÉRATION ET AFFECTATION**

La personne choisie sera affectée à la **région de l'Outaouais**. Les conditions sont celles prévues à la convention collective en vigueur.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur candidature par écrit à [emploi@ftq.qc.ca](mailto:emploi@ftq.qc.ca) en joignant leur curriculum vitae.

**Date limite : le 21 janvier 2022, 16 h**